

COMMISSION PERMANENTE

REUNION DU 26 JUILLET 2023

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**CHJAMA À PRUGETTI PÀ A MESSA IN OPERA DI L'ORTI
PEDAGOGICHI NANTU À I STABILIMENTI
D'INSEGNAMENTU SICUNDARIU "AIÒ TUTT' IN ORTU !"**

**APPEL À PROJETS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE
JARDINS PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉTABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE "AIÒ TUTT' IN ORTU !"**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Depuis décembre 2015, la Collectivité de Corse affirme résolument sa volonté de faire de la Corse un des territoires insulaires pionniers en matière de développement durable, d'économie circulaire et de lutte contre le réchauffement climatique.

U raportu 2022 nant'à u sviluppu à long'andà di a Cullettività di Corsica défend ainsi les valeurs d'une Corse écocitoyenne, novatrice, et qui s'engage à faire évoluer les comportements individuels et collectifs.

Cette année, la Collectivité de Corse, en collaboration avec la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de l'Etat, dénommée ci-après « DRAAF », a souhaité impulser une véritable dynamique de projets en accompagnant l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire dans l'élaboration de jardins pédagogiques, éducatifs et écologiques.

Cet appel à projets qui s'intitule « Aiò Tutt' in ortu ! » annexé au présent rapport, sera lancé tous les ans à l'occasion de la rentrée scolaire, et ce en fonction des capacités financières de la Collectivité de Corse. Il s'adressera uniquement aux établissements publics d'enseignement secondaire (collèges et/ou lycées) publics et privés situés dans l'Académie de Corse.

Les crédits nécessaires au financement de cet appel à projets sont inscrits à la section de fonctionnement du programme 41290 « Education Second Degré EPLE » au titre du Budget primitif 2023.

1° Objectifs et enjeux du jardin pédagogique

Les jardins pédagogiques, éducatifs et écologiques répondent aux besoins de recréer le lien et la compréhension entre la nature et l'humain. Créer ou entretenir un jardin pédagogique est un moyen de donner du sens au système du vivant et d'en comprendre ses cycles. Le jardin est une introduction à la connaissance des plantes qui deviendront des aliments à cuisiner et à déguster.

Les jardins sont aussi des lieux de développement personnel, artistique et poétique, car ils participent à la création d'une culture du dialogue et de la coopération entre les personnes en favorisant l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et de savoirs en mobilisant toutes les formes d'intelligence et tous les sens.

Au regard des enjeux environnementaux auxquels nous sommes confrontés, les jardins seront également des supports idéaux pour aborder les notions telles que :

- l'alimentation de qualité et durable (aliments sains, lutte contre le

- gaspillage, valorisation des biodéchets) ;
- la gestion de l'eau (récupération, économie) ;
 - l'utilisation d'intrants (fertilisants, pesticides) ;
 - la lutte contre les ravageurs de culture (lutte biologique ou naturelle) ;
 - l'agroécologie (associations de plantes, paillage, ombrages, biodiversité) ;
 - la santé-environnement (activité physique, nutrition).

À un niveau plus pédagogique, ces jardins permettront également :

- de s'ouvrir à la complexité des thématiques liées au développement durable ;
- de faire preuve d'esprit critique afin d'appréhender les problématiques de développement durable ;
- d'adopter un comportement éthique et responsable vis-à-vis de l'environnement et des sociétés humaines ;
- d'agir individuellement et collectivement pour construire un monde durable.

En effet, pour les enseignants, le jardin pédagogique sera un formidable outil pédagogique qui permettra d'aborder différents savoirs essentiels, de développer plusieurs compétences, de diversifier les approches pédagogiques mais aussi de valoriser la mise en projet dans une perspective interdisciplinaire.

Enfin, pour les élèves, le jardin pédagogique permettra de s'engager dans un environnement stimulant, dans lequel ils observent, ils découvrent, ils expérimentent et ils apprennent, tel un laboratoire vivant où l'on se frotte aux expériences réelles, en mettant de côté, l'espace d'un instant, les manuels scolaires.

2° L'appel à projets « Aio tutt'in ortu ! »

La Collectivité de Corse, la DRAAF, et également les services du Rectorat, ont souhaité s'associer afin de proposer à l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire une véritable dynamique de projets en les accompagnant dans la mise en œuvre de jardins pédagogiques, éducatifs et écologiques.

Les porteurs de projets devront être des établissements publics d'enseignement secondaire, général, technologique, adapté ou agricole, publics ou privés, en capacité de mener ce type de projet.

Seront privilégiés :

- les établissements labellisés E3D, (néanmoins le projet de jardin peut être un moyen d'atteindre la labellisation E3D) ;
- les établissements inscrits dans un projet alimentaire territorial ;
- les établissements dont le jardin constitue une continuité pédagogique avec des écoles primaires du secteur ;
- les établissements dont le jardin constitue un outil en relation avec la restauration collective.

Une fois les dossiers déposés, ils seront sélectionnés par un comité spécifiquement dédié composé d'un représentant de la Direction de l'éducation de l'enseignement et de la Recherche, de la « DRAAF » et de l'Education Nationale.

Ce comité procèdera à la sélection des projets en fonction des critères suivants :

Le projet :

- Qualité et précision ;
- Cohérence avec les objectifs de l'appel à projets ;
- Innovation et originalité ;
- Compétence, expérience et motivation de l'établissement ;
- Viabilité du projet ;
- Moyens humains et matériel mis à disposition.

L'approche :

- Méthode active et dynamique favorisant la formation et l'épanouissement des jeunes ;
- Approche transversale et interdisciplinaire.

Une attention particulière sera portée à :

- la qualité technique et méthodologique du projet : projets les mieux décrits en matière d'actions, de calendrier, de dépenses, de suivi et d'évaluation ;
- des approches incluant des innovations techniques et / ou organisationnelles.
- La mobilisation de la communauté éducative (enseignants, gestionnaires, agents...); ;
- l'utilisation de langue corse dans les situations pédagogiques comme outil d'apprentissage pour l'élève et objet d'enseignement pour l'enseignant.

La Collectivité de Corse et la DRAAF de Corse consacreront chaque année respectivement 20 000 euros par an pour la bonne réalisation de cet appel à projets.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.